

La Police Nationale vous informe:

Nouvelle arnaque par SMS

Les Forces de Sécurité mettent en garde, en cette mi-février, contre un message que vous avez peut-être reçu sur votre téléphone portable. Il se présente comme une relance pour une amende non-payée.

Il y avait les faux envois de colis, les vignettes Crit'Air, voici maintenant l'**arnaque à l'amende non payée**.

Attention à ces SMS frauduleux devenus relativement courant, ils consistent à envoyer un SMS avec un lien afin de récupérer vos données personnelles et ou de paiement.

Le message incite à cliquer sur une adresse ressemblant à un site officiel, comprenant "Antai", l'acronyme d'agence nationale de traitement automatisé des infractions, et la mention "gouv", pour régler quelque 35 ou 68 euros. Mais cette adresse renvoie sur un **site frauduleux**.

"**Ne répondez pas, ne cliquez pas**", il n'y a qu'un seul site pour régler les contraventions: «amendes.gouv.fr», vous pouvez aussi accéder à ce site via «service-public.fr»

Le but recherché par les fraudeurs est toujours le même, accéder à vos données personnelles (identité, adresse ..) et à vos données bancaires pour mieux les utiliser à votre insu.

Pour signaler les messages frauduleux, vous pouvez en revanche les transférer au 33700, la plateforme de lutte contre les SPAMS SMS.

Restez vigilants et soyez prudents !!